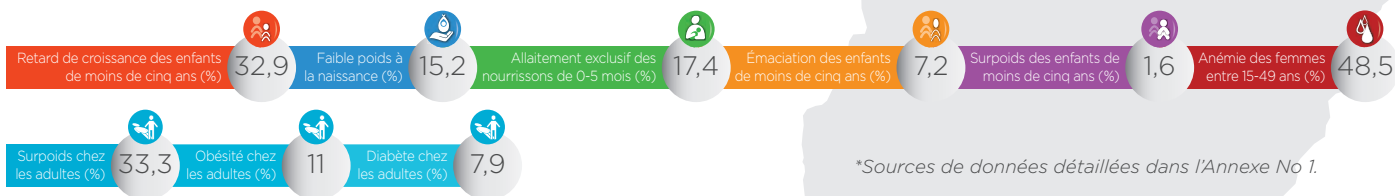




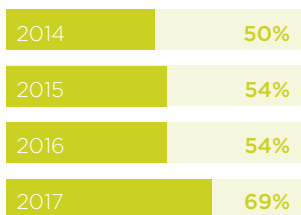
Date d'adhésion : novembre 2011
Population : 181,18 millions

Nigeria



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Comité national de l'alimentation et de la nutrition se réunit tous les trimestres pour examiner et aligner les activités des ministères, départements et organismes concernés sur la Politique nationale d'alimentation et de nutrition. La plateforme multi-acteurs rassemble des représentants des six réseaux du Mouvement SUN, à savoir celui des gouvernements, des organismes des Nations unies, des donateurs, du secteur privé SUN, des organisations de la société civile pour le renforcement de la nutrition au Nigéria

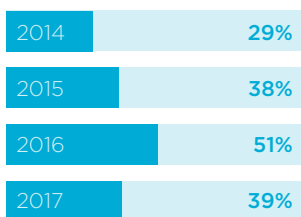
(CS-SUNN) et du milieu universitaire. Le Bureau du vice-président, les ministres du gouvernement fédéral et des gouverneurs d'États (de Kaduna et Kano) se sont engagés chaque jour davantage sur les questions liées à la nutrition dans le pays. Bien que les réseaux aient démontré leur capacité à réaliser le suivi et à rendre compte de leurs propres contributions et résultats, des efforts demeurent nécessaires pour obtenir des résultats efficaces et mieux coordonnés avec les plans de travail convenus.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Les politiques et les plans nationaux ont été élaborés après un processus consultatif de mobilisation des partenaires et une série de réunions qui se sont tenues dans la capitale et au niveau des États. Des stratégies nationales de plaidoyer et de communication ont été mises sur pied, puis traduites en langue locale. L'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments réglemente le Code de commercialisation

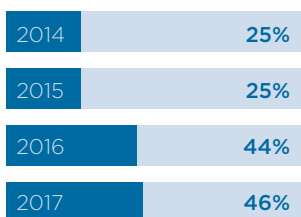
des substituts du lait maternel. L'Organisme de normalisation du Nigéria guide les fabricants de produits alimentaires et sanctionne les produits ne répondant pas aux normes de qualité. À la suite de la déclaration d'Abuja sur l'allaitement maternel, en 2016, résultat d'une concertation politique de haut niveau, le Ministère de l'emploi et du travail a accéléré la mise en œuvre du droit à un congé maternité de 18 semaines pour les mères qui travaillent.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La structure institutionnelle pour la coordination de la mise en œuvre des politiques et les rôles individuels des parties prenantes sont définis dans la version révisée de la Politique nationale d'alimentation et de nutrition. Le Ministère du budget et de la planification nationale a commandé une cartographie des activités des parties prenantes de la nutrition dans le pays, et le réseau

CSSUNN a cartographié les actions des organisations de la société civile. Des efforts sont déployés pour renforcer le système de la surveillance nutritionnelle. Les ministères, les départements et les organismes liés à la nutrition ont établi des plans de travail annuels et engagé des responsables en matière de nutrition.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Les gouvernements des États de Kano, Kaduna, Gombe, Sokoto et Bauchi ont pris des engagements financiers pour renforcer la nutrition et ont honoré leurs engagements. L'engagement du sénateur et parlementaire Lanre Tejuoso a entraîné une augmentation du budget du Projet d'intervention d'urgence en matière de santé et de nutrition. L'allocation budgétaire pour la nutrition du

Ministère fédéral de la santé est passée de 400 millions de nairas (1,1 million de dollars US) à 1,9 milliard de nairas (5,3 millions de dollars US). Le prêt de 350 millions de dollars US accordé par la Banque mondiale pour une période de cinq ans a entraîné la mobilisation de ressources supplémentaires auprès d'autres sources telles que la Fondation Dangote.



PRIORITÉS 2017-2018

- Mettre sur pied un récit et des déclarations communes pour influencer efficacement l'élaboration de politiques en faveur des femmes ;
- Promouvoir, par l'intermédiaire des principaux groupes de parties prenantes, l'intégration d'une approche sexospécifique de la nutrition dans les politiques nationales et les autres actions de développement connexes ;
- Comblent les lacunes touchant les mécanismes d'élaboration de rapports financiers, le suivi des audits et la mise en œuvre d'une stratégie globale de mobilisation des ressources.